

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE MRC DE PORTNEUF

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire de Rivière-à-Pierre le lundi 16 décembre 2024 à 19h00 sous la présidence de madame Danielle Ouellet, mairesse.

En plus de madame la mairesse, était présente la conseillère Diane Blouin ainsi que les conseillers Alain Lavoie, Jacquelin Goyette, et Gilbert Dumas.

Absent : Mme Pascale Bonin, M. Jérémy Martin

1.1 Mot de la mairesse

Madame la mairesse ouvre la séance

2024-12-219 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Diane Blouin Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée

2024-12-220 1.3 Adoption du budget 2025

Il est proposé par M. Alain Lavoie Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que soient adoptées les prévisions budgétaires 2024 de la municipalité de Rivière-à-Pierre telles que déposées et publié dans la prochaine édition du journal local.

Adoptée

2024-12-221 1.4 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027

Il est proposé par M. Alain Lavoie

Que soit adopté le programme triennal d'immobilisations 2025, 2026 et 2027 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé et publié dans la prochaine édition du journal local.

Adoptée



1.5	Période	de o	uestions
	I CIIOGC		

Auguna	question
Tucunc	question

1.6 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gilbert Dumas de lever la présente séance. La séance est levée par madame la mairesse à 19 :35 hres

Danielle Ouellet Michel Pelletier
Mairesse Directeur général et greffiertrésorier